

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES POISSONS ET LES PRODUITS DE LA PÊCHE****Trente-Quatrième Session****Ålesund, Norvège****19 – 24 octobre 2015****QUESTIONS DÉCOULANT DES TRAVAUX DE LA FAO ET DE L'OMS****Directives techniques pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'assainissement de bivalves dans le cadre de la section 7 du Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (CAC/RCP 52-2003)**

1. La FAO et l'OMS réalisent un programme de travail en vue d'élaborer des conseils techniques pratiques pour la création de systèmes d'assainissement de mollusques dans le cadre de la Section 7 du Code d'usages du Codex pour les poissons et les produits de la pêche (CAC/RCP 52-2003). Le besoin de conseils à l'échelle internationale a été spécifiquement évoqué au cours de la 2^e Conférence internationale sur l'assainissement des mollusques à laquelle assistaient 15 principaux pays producteurs et commerçants de bivalves, avec le soutien du CCFFP 33 et de la 14^e session du Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches de la FAO. Pour l'élaboration de ces directives, la FAO et l'OMS cherchent à s'appuyer sur l'expérience et les données des pays membres en vue de rédiger des conseils rigoureux du point de vue technique et scientifique. À cette fin, la FAO et l'OMS ont lancé un appel à données en septembre 2014 et ont réuni un groupe restreint d'experts à Rome du 26 au 28 novembre 2014. Ce groupe restreint d'experts est convenu de la portée des Directives techniques et un document de cadrage annoté a été soumis pour consultation des parties prenantes pendant la 10^e Conférence internationale sur la sécurité sanitaire des mollusques (ICMSS) qui s'est tenue à Puerto Varas, au Chili du 15 au 20 mars 2015.
2. Entre temps, ces Directives techniques sont en cours de rédaction et le travail sur la version préliminaire devrait aboutir au cours la réunion d'experts prévue à Rome du 24 au 27 novembre 2015. Le document de cadrage peut être consulté en ligne¹ et les membres du CCFFP sont **priés de communiquer leurs observations et réactions** sur ce document. Toute observation et réaction reçue de la part de membres du CCFFP sera débattue à l'occasion de la prochaine réunion d'experts.
3. Une mise en œuvre pilote des Directives techniques est en cours de préparation dans quelques pays choisis de l'Afrique méridionale et dans certains pays d'Amérique Latine pendant l'année 2016. Les retours de la mise en œuvre pilote seront pris en compte pour la mise au point définitive des Directives.

Document technique sur les facteurs d'équivalence toxique des biotoxines

4. Au cours du débat sur les Critères de performance pour les méthodes de dépistage de référence et de confirmation de biotoxines marines à inclure dans la Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus (CODEX STAN 292-2008), le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS) a encouragé le CCFFP à fournir des facteurs d'équivalence toxique (FET) pour toutes les toxines reprises dans la norme. La 33^e session du CCFFP a estimé qu'il était prématuré d'inclure les FET dans la Norme, car des travaux scientifiques récents et en cours annonçaient de nouvelles informations sur la détermination des FET, et elle a demandé à la FAO de fournir les informations sur les FET sous une forme dont la mise à jour soit aisée. La FAO est convenue d'élaborer un document technique qui explique les fondements scientifiques pour les travaux sur les FET et l'état actuel des connaissances. La FAO et l'OMS travaillent avec une équipe d'experts pour élaborer ce document technique qui en est actuellement à la première phase de rédaction. La FAO et l'OMS s'attendent à la mise au point définitive de ce document technique

¹ Le rapport de la REUNION MIXTE D'EXPERTS SUR LES CONSEILS POUR L'ELABORATION DE PROGRAMMES D'ASSAINISSEMENT DE MOLLUSQUES est disponible à l'URL suivante:
[ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/ccffp/ccffp34/Shellfish%20Sanitation%20Initiation%20meeting%20Report%20%20final%20for%20CCFFP.pdf](http://ftp.fao.org/codex/meetings/ccffp/ccffp34/Shellfish%20Sanitation%20Initiation%20meeting%20Report%20%20final%20for%20CCFFP.pdf)

dans les premiers mois de 2016 et prévoient de le diffuser gratuitement sur les sites internet de la FAO et de l'OMS.

Note technique sur les coefficients d'azote

5. Au cours de sa 33^e session, le CCFFP est convenu de diffuser le tableau avec les données disponibles sur les coefficients d'azote des produits de la mer ainsi que la procédure de détermination des coefficients d'azote sur le site internet de la FAO. Cet accord reposait sur le postulat que les États-Unis d'Amérique ou le Royaume-Uni se chargeraient de recueillir les informations contenues dans les articles publiés et veillent à leur mise à jour au fur et à mesure que de nouveaux articles sont publiés. En conséquence, le Royaume-Uni a fourni à la FAO une note technique sur les coefficients d'azote des produits de la mer élaborée par le Comité sur les méthodes d'analyse de la *Royal Society of Chemistry* du Royaume-Uni. Cette note technique a été publiée sur le site internet FAO GLOBEFISH et peut être téléchargée gratuitement en utilisant le lien suivant : <http://www.globefish.org/seafood-nitrogen-factors.html>. L'unité Globefish est l'unité responsable du commerce international du poisson au sein du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO. Le site internet Globefish comprend une base de données souvent consultée par le secteur de la pêche et les autorités compétentes nationales.

Préparatifs pour la collaboration inter-agences sur la ciguatera

6. Afin de donner suite à une demande du Groupe de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) sur les efflorescences algales nuisibles (IPHAB), la FAO consulte actuellement l'OMS, la COI et l'AIEA en vue d'élaborer un plan d'action coordonnée pour aider les pays membres à répondre au risque que l'intoxication des poissons à la ciguatera pose pour la santé publique. Les représentants des agences se réuniront au siège de la FAO le 14 décembre 2015. La réunion doit aborder les moyens de fusionner l'expérience des différentes agences pour répondre à des enjeux tels que le dépistage de l'agent responsable, la détection de la toxine, l'échantillonnage, le suivi, la saisie de données épidémiologiques, la communication des données et les stratégies de gestion des risques.

Résistance aux antimicrobiens

7. La FAO et l'OMS poursuivent leurs activités de renforcement des capacités nationales tout au long de la chaîne alimentaire et de réduction des risques émanants de pathogènes d'origine alimentaire. L'effort principal vise à faire reculer l'émergence possible d'une résistance aux antimicrobiens (RAM) de micro-organismes dans les secteurs de la santé animale et de la santé publique, en encourageant l'emploi prudent d'antimicrobiens et en diminuant leur emploi inadapté, y compris dans l'élevage d'animaux destinés à l'alimentation. Ces activités entreprises en collaboration entre la FAO et l'OMS comprennent notamment des projets de terrain visant à renforcer les capacités nationales et régionales ainsi que les systèmes de détection, de surveillance, de réglementation et de gestion de toute contamination d'origine alimentaire et de RAM au long de la chaîne alimentaire. Ces projets de collaboration ont également servi dans le cadre de l'élaboration de politiques nationales adéquates, de la promotion de bonnes pratiques dans l'élevage, de la médecine préventive et des bonnes pratiques d'hygiène dans la chaîne alimentaire. L'année passée a également été l'occasion de nombreuses discussions au plan international sur le besoin urgent de faire face à l'enjeu de la RAM. Parmi les moments forts de l'année passée, on peut citer :

8. L'adoption d'une résolution sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) au cours de la 67^e session de l'Assemblée de l'OMS en mai 2014.

9. La décision de la 68^e Assemblée de l'OMS d'adopter un plan d'action mondial² de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, élaboré suite à une requête de la 67^e Assemblée (mai 2014) (WHA 67.25) et rédigé avec la participation active de la FAO, de l'OMS et des états membres de l'OMS³.

10. Les discussions entre pays membres sur le rôle de la FAO pour répondre à la RAM à l'échelle de l'organisme de gouvernance et qui ont mené à l'adoption de la Résolution de la FAO sur la RAM dans les aliments et l'agriculture au cours de la 39^e conférence de la FAO en juin 2015⁴.

11. La reconnaissance de la nécessité pour les systèmes alimentaires de contribuer à prévenir et à répondre aux maladies infectieuses, y compris les zoonoses, et à relever l'enjeu de la résistance aux antimicrobiens dans la Déclaration de Rome⁵ sur la Nutrition et son Cadre d'action adoptés au cours de la 2^e Conférence internationale FAO/OMS sur la nutrition (ICN2, 19-21 novembre 2014) et avalisée au cours de la 68^e Assemblée de l'OMS (mai 2014) et de la 39^e session de la conférence de la FAO (juin 2015).

² http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA68/A68_20-fr.pdf

³ <http://www.who.int/drugresistance/fr/>

⁴ <http://www.fao.org/3/a-mo153f.pdf> (Voir par. 43-45)

⁵ Déclaration de Rome sur la nutrition. Disponible sous <http://www.fao.org/3/a-ml542f.pdf>

12. Le groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (OMS-AGISAR), créé en 2008 afin de contribuer à l'effort de l'OMS pour minimiser l'impact sur la santé publique de la résistance aux antimicrobiens associée à l'utilisation d'antimicrobiens sur des animaux destinés à l'alimentation, a tenu sa 6^e réunion du 10 au 12 juin 2015 à Séoul (République de Corée) pour élaborer un plan stratégique sur cinq ans, suite à l'adoption prévue du Plan mondial d'action sur la résistance aux antimicrobiens (voir supra), et pour examiner les avancées et les enseignements tirés des projets pilotes AGISAR.

13. Plusieurs projets pilotes OMS-AGISAR sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens sont actuellement en cours de réalisation dans des pays du proche orient, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. De nouveaux projets ont été lancés au Bangladesh et en Ouganda au cours de l'année 2014. Un projet pilote de surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur aquacole du Viet Nam été lancé de concert avec la FAO. La FAO et l'OMS sont à la recherche de soutiens extra budgétaires pour étendre ce programme de surveillance à d'autres pays producteurs de produits aquacoles.

14. La préparation d'un Document technique de la FAO sur 'La situation dans le monde de la résistance aux antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture en 2015 : impact, tendances, données manquantes et recommandations.

15. L'un des éléments récurrents parmi les *éléments forts* repris ci-dessus c'est qu'en examinant la question de la RAM, il faut reconnaître qu'autant les facteurs contribuant que les conséquences, notamment économiques et autres, dépassent le volet de la santé et qu'il est nécessaire de suivre une approche cohérente, complète et intégrée 'd'une santé unique', qui doit impliquer divers acteurs et secteurs, tels que ceux de la médecine humaine et vétérinaire, de l'agriculture, de la finance, de l'environnement, ainsi qu'une collaboration tripartite renforcée entre la FAO, l'OIE et l'OMS pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

16. De plus amples détails sont disponibles dans CX/CAC15/38/16 Add 1. (ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/cac/cac38/cac38_16_add1e.pdf)

Diffusion d'informations relatives au commerce

17. La FAO diffuse des informations relatives au commerce grâce au site internet www.globefish.org. Le projet GLOBEFISH de la FAO fait partie du réseau FISHINFO de la FAO et diffuse régulièrement trois types de publications, (a) des points sur les produits, (b) des rapports sur les prix, et (c) des informations du programme de recherche Globefish. Le point sur les produits fournit des informations sur les tendances des marchés et des enjeux d'accès aux marchés liés à des produits particuliers tels que les crevettes, céphalopodes, bivalves. Le programme de recherche Globefish publie des rapports de recherche sur des sujets spécifiques, p.ex. sur des produits dérivés de la pêche, sur le marché japonais des produits de la pêche, sur le marché européen des bivalves. Au cours de la 33^e session du CCFFP, la FAO a proposé de publier des informations sur ce site internet, par exemple sur des exigences produit facultatives. Même si la FAO n'a pas reçu d'informations de ce genre pour publication, la FAO désire réitérer sa disponibilité pour diffuser toute information sur le commerce qui semblerait utile à la 34^e session.

Outil d'échantillonnage de l'histamine

18. La FAO et l'OMS continuent de demander tout retour sur l'outil d'échantillonnage de l'histamine disponible sur internet à l'URL <http://www.fstools.org/histamine>. Les retours des utilisateurs de l'outil d'échantillonnage de l'histamine reçus au cours de l'année écoulée sont en cours d'examen au sein du secrétariat qui en étudie les modifications qui étendraient son application.

Publications futures

19. Les publications suivantes seront disponibles en ligne dans les mois à venir :

- Outils d'évaluation des risques pour *Vibrio parahaemolyticus* et *Vibrio vulnificus* dans les produits de la mer : Rapport de la réunion. Évaluation des risques microbiologiques no 20 - FAO/OMS.
- *Salmonella spp* dans les mollusques bivalves : Rapport de la réunion. Évaluation des risques microbiologiques no 21 - FAO/OMS.
- Guidance on the selection and application of methods for detection and enumeration of pathogenic *Vibrio spp.* in seafood (*Conseils sur le choix et l'application de méthodes de détection et d'énumération de Vibrio spp pathogènes dans les produits de la mer*) Évaluation des risques microbiologiques no 22 - FAO/OMS.